

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Mont-Saint-Hilaire obtient la certification Vélosympathique niveau Bronze, une première étape vers le niveau Or

Mont-Saint-Hilaire, le 16 septembre 2026 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire est fière d'annoncer qu'elle s'est vu décerner la certification Vélosympathique de niveau Bronze par Vélo Québec. Cette reconnaissance souligne l'engagement de la municipalité dans le développement d'une véritable culture vélo et la promotion de la mobilité active pour tous.

Cette distinction vient confirmer la qualité des initiatives déjà mises en place dans les cinq champs d'intervention du mouvement Vélosympathique : environnement, éducation, encouragement, encadrement, évaluation et planification.

Elle reflète également la volonté de la Ville d'offrir à ses citoyens un milieu de vie sain, sécuritaire et tourné vers l'avenir.



Sur la photo, de gauche à droite : Mélodie Georget, conseillère du District 5 – de la Seigneurie, Louis Toner, conseiller du District 6 – de la Montagne, Isabelle Thibeault, conseillère du District 4 – du Piémont, Marc-André Guertin, maire, Jean-François Rheault, président-directeur général de Vélo Québec, et Sandra Bergeron, représentante de Tourisme Montérégie.

Des actions reconnues par le comité de juges indépendants de Vélo Québec

Les candidatures au programme Vélosympathique sont évaluées par un comité de juges indépendants de Vélo Québec, composé d'experts et de citoyens issus notamment des milieux de la santé, de l'environnement et de l'urbanisme. Voici quelques-uns des éléments qui ont retenu leur attention dans le cadre de la candidature de Mont-Saint-Hilaire.

Environnement

Les juges ont salué le rôle précurseur de Mont-Saint-Hilaire dans l'aménagement de pistes cyclables surélevées, une première au Québec, ainsi que ses efforts pour favoriser l'intermodalité grâce aux stationnements pour vélos sécurisés à la gare et à l'intégration des arrêts de transport collectif dans la planification de la mobilité active. Ils soulignent également la qualité des démarches entreprises en mobilité

active et encouragent la Ville à poursuivre l'évolution de son réseau cyclable dans une perspective de sécurité et d'accessibilité.

Éducation

Les activités de formation cycliste offertes dans les écoles primaires et la diffusion de ressources éducatives ont été appréciées. Pour les juges, ces actions constituent une base solide sur laquelle la Ville pourra continuer de renforcer la sensibilisation auprès de différents publics et soutenir l'essor d'une véritable culture du déplacement à vélo.

Encouragement

La riche programmation municipale du Mois du Vélo a retenu l'attention des juges. Mont-Saint-Hilaire est encouragée à poursuivre le développement d'initiatives favorisant l'adoption du vélo et des modes de déplacement durables, afin de maintenir l'engagement de la communauté envers la mobilité active.

Évaluation et planification

La création de la commission mobilité, qui alimente le plan directeur de mobilité active, a impressionné les juges. Le plan de mobilité active de la Ville constitue une base solide pour maintenir l'élan en faveur du transport actif. La Ville continuera d'approfondir sa compréhension des habitudes de déplacement et de maintenir une planification soutenue afin d'orienter ses interventions futures.

« Recevoir une certification Vélosympathique de niveau Bronze est une grande fierté pour Mont-Saint-Hilaire. L'obtenir dès notre première candidature l'est tout autant, puisqu'il s'agit d'une certification rigoureuse et exigeante ! Cette première étape nous offre une vision claire du chemin à parcourir pour poursuivre notre progression vers les niveaux supérieurs. Les recommandations des juges nous confirment que nous sommes sur la bonne voie et qu'en poursuivant nos efforts, nous pourrons offrir à nos citoyennes et citoyens un milieu encore plus sécuritaire, accessible et inspirant pour la pratique du vélo » déclare Marc-André Guertin, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

Les Mondiaux de cyclisme débarquent à Mont-Saint-Hilaire

À l'occasion de la Course en ligne Hommes Élite des Championnats du Monde Route UCI Montréal 2026, qui traversera la Ville le 27 septembre prochain, toute la population est invitée à venir encourager les athlètes et à prendre part aux [festivités locales](#). Cette journée d'envergure internationale sera l'occasion de vivre un moment sportif mémorable chez nous, en privilégiant bien entendu votre vélo comme moyen de transport actif pour accéder aux différents sites d'animation.

À propos du mouvement Vélosympathique

Le mouvement Vélosympathique encourage les collectivités et organisations à faire du vélo une réelle option en matière de transport et de loisirs pour tous. À travers son accompagnement personnalisé d'académie et sa démarche de certification rigoureuse, il propose des outils et un service de soutien aux collectivités qui travaillent à favoriser la pratique du vélo. Lancé par Vélo Québec en 2015, le mouvement s'inspire du programme *Bicycle Friendly America*. Le mouvement est financé par le gouvernement du Québec dans le cadre d'Action-Climat Québec, un programme coordonné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable et qui découle du Plan pour une économie verte 2030.

À propos de Vélo Québec

Fondé en 1967, Vélo Québec a pour mission de promouvoir et développer la pratique du vélo. Son expertise est aujourd'hui reconnue à travers la communauté cycliste internationale. www.velo.qc.ca

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de 19 500 citoyens qui allie la proximité de Montréal à la quiétude de son environnement naturel. Nichée au pied de la montagne, reconnue comme une région de la biosphère de l'UNESCO, et bordée par la rivière Richelieu, elle se distingue par son engagement en faveur du développement durable. En mode 100 % solution, la Ville met en œuvre des projets qui répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Elle vise à réduire son empreinte écologique et place le bien commun au cœur de ses priorités, au bénéfice de toute sa population.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca